LES SITES EC21-FRANCE.COM - EC21FRANCE.COM

Category: Epargne
Tag: Enquête

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Ce nom de domaine a été enregistré le 06/09/2021. Il est inscrit sur la liste noire de la CSSF (Autorité de contrôle luxembourgeoise) depuis le 09/09/2022. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle.

Le site internet

Il a été créé le 06/09/2021. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/ec21-france.com

Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Cette opacité doit être un des critères qui doivent vous faire fuir !

La page accueil

Bien que le site ne soit plus accessible, nous pu pu trouver la page accueil :

http://web.archive.org/web/20220104105628/https://www.ec21-france.com/

Il est à noter que le mail de contact utilise le nom de domaine ec21france.com. Il a été créé le 14/09/2021. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/ec21france.com

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 09 80 80 04 64

Il s'inscrit dans une série intéressante :

younited-credits.com	09 80 80 02 21
ec21-france.com	09 80 80 04 64
renovationenergetique-ecoptz.com	09 80 80 05 77
aldinfos.com	09 80 80 07 03
altimeo-finance.com	09 80 80 08 08

Le numéro 07 57 59 61 51

Les faux noms

Il est utilisé :

- M. Fabrice AUDIBERT

Les mails

Il est utilisé le nom de domaine ec21france.com pour l'envoi des mails.

Les produits

Le site propose d'investir dans :

- L'immobilier
- Les sicav
- L'épargne

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte portugais ayant l'IBAN PT50 0036 0241 9910 0066 0007 7

Les informations juridiques

Il est inscrit sur la liste noire de la CSSF depuis le 12/08/2022.

https://www.cssf.lu/fr/2022/08/avertissement-concernant-le-site-internet-www-ec21-france-co

m/

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.